



Compte rendu de l'assemblée générale annuelle du 14 septembre 2016, à 18 heures salle Verlaine

L'assemblée générale est ouverte par la Présidente, Nathalie Béjot à 18h30. La liste des 54 adhérents présents ou représentés (1 pouvoir) sur 108 inscrits est jointe en annexe ; 7 personnes sont excusées.

Participent également à l'Assemblée générale Madame Briat représentant le Conseil départemental et Monsieur Boelay représentant la ville de Clermont-Ferrand.

Après avoir remercié les présents Nathalie Béjot rappelle le cadre dans lequel se situe l'ALAB avec la création de la Ligue de l'enseignement il y a 150 ans, et de la FAL il y a 90 ans.

En préambule, les responsables de la bibliothèque de la rue Drelon présentent leur association et leur bibliothèque ouverte les jeudi et samedi après-midi de 14h à 17h. La cotisation est de 13 € par an ; le tarif de chaque prêt est de 1 €. Il s'agit de livres récents.

RAPPORT D'ACTIVITE (rapport d'activité joint)

Nathalie Béjot présente le rapport et les perspectives d'activité.

Activités régulières (gym, yoga, pilates)

Chaque animateur rappelle l'activité 2015-2016 et apporte des informations sur les perspectives et nouveautés 2016-2017 :

- Marie Madeleine Boulègue pour la Gym du lundi ;
- Myriam Lambert pour le Yoga du mardi ;
- Lucile Bernadac pour le Pilates du mardi et du mercredi ;
- Valérie Besson pour la Gym du mercredi ;
- Sophie De Diego pour la Gym du jeudi.

Martine Ponsonnier et Catherine Gournay, les Directrices de l'école maternelle et de l'école élémentaire rappellent la nécessité de respecter les horaires avec l'exigence de la fermeture des portes durant l'activité.

La fiche d'inscription aux activités est jointe au présent compte rendu.

Activités périscolaires

Ces activités se déroulent de 16h30 à 17h15 au bénéfice d'une trentaine d'enfants. Les intervenantes rappellent le contenu des trois activités qui fonctionnent avec les subventions de la Mairie (2.000 €) et du Conseil départemental (600 €). :

- Isabelle Fesquet pour le conte
- Lucile Bernadac pour l'éveil corporel
- Brigitte Maudet pour l'origami est absente et excusée

Lire et faire lire

Claude Mahinc présente l'association nationale et l'action des bénévoles adhérents de l'ALAB au bénéfice des enfants de l'école maternelle avec le soutien de la Directrice Martine Ponsoonnier. L'activité se déroule à 11h45 ; les intervenants travaillent en binôme dans la bibliothèque de l'école.

Activités ponctuelles

Nathalie Béjot rappelle les principaux temps forts de l'année passée : la sortie raquette à Super Besse en janvier, la soirée bowling en avril, les visites du FRAC début 2016, et le vide grenier en juin.

Des compléments sont apportés par Laurent Viou pour la sortie raquette et le vide grenier, et par Jean Marc Borot pour les visites du FRAC.

Pour la ville de Clermont-Ferrand, Monsieur Boélay indique les raisons pour lesquelles les visites accompagnées du FRAC sont gratuites alors que celles du MARQ, sont payantes (guide dépendant de l'Office du tourisme).

Projets 2016-2017

Nathalie Béjot annonce la reconduction des activités régulières et la possibilité de reconduite toutes les activités ponctuelles. Le Conseil d'administration étudiera chaque proposition.

En matière d'activité ponctuelle, elle mentionne le projet de Delphine Coin sur le thème de l'art plastique, qui se déroulerait salle Verlaine le lundi de 18h30 à 20h30.

En ce qui concerne les tarifs 2016-2017 des activités, Nathalie Béjot explique les nouveautés avec la dégressivité par activité (Gym, Yoga et Pilates), et non pour l'ensemble des activités (document joint). Elle précise que les différences entre les tarifs s'expliquent par le statut des intervenants.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité

RAPPORT FINANCIER (Compte de résultat joint)

Christophe Bregou explique que pour diminuer les frais bancaires le compte général a intégré les comptes des activités Gym et Yoga, et que pour des raisons administratives le Livret A a été fermé et son montant intégré au compte général.

Le total Livret A plus les comptes Gym et Yoga représente 6.072,55 €.

Il présente le compte de résultat 2015-2016 de l'association qui est joint en annexe au présent compte rendu.

Les produits s'élèvent à 13.685,28 € et les charges à 12.951,62 €. Le résultat de l'exercice est de 733,66 €.

Des économies ont été faites sur l'affranchissement et les courriers avec l'utilisation du mail, y compris pour les convocations à l'AG.

RAPPORT DU CENSEUR BENEVOLE (Rapport joint)

Claude Mahinc présente son rapport sur le contrôle de la trésorerie de l'association.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité

PRESENTATION DES TARIFS D'ADHESION (document joint)

Il s'agit de l'adhésion à la FAL et non les tarifs des activités qui sont fixés par le Conseil d'administration. Le tarif de l'adhésion à l'ALAB est fixé à 8 € contre 8,50 € l'an passé ; pour les jeunes des activités

périscolaires, l'adhésion reste à 3,70 €.

Compte tenu de l'évolution du tarif de la cotisation FAL (adulte) qui passe de 18,50 à 19 €, le tarif de l'adhésion pour une activité physique est de 27 €.

A noter que la cotisation FAL pour une activité culturelle passe de 11,54 à 12,56 € (adultes).

Les tarifs d'adhésion sont adoptés à l'unanimité

DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (liste jointe)

Marie Jo Flagel est sortante et n'a pas souhaité renouveler son mandat au Conseil d'administration. Quatre personnes sont candidates pour faire partie du CA :

- Zubeyda Coskun
- Isabelle Roux-Baron
- Laetitia Bellemare
- Frédéric Banda

Le nouveau Conseil d'administration se réunira mercredi 21 septembre à 20h30 salle Verlaine pour désigner son bureau et organiser le travail de l'année à venir.

Nathalie Béjot remercie le travail des membres du CA, ainsi que les précédents Présidents de l'ALAB. Elle cède la parole à Monsieur Boelay représentant la ville de Clermont-Ferrand puis à Madame Briat représentant le Conseil départemental.

Monsieur Boelay est sensible au passage de témoin entre les différents Présidents de l'association, il souligne l'importance de l'école et indique la forte demande d'activités sportives et culturelles en faveur des jeunes à laquelle la Mairie répond, ce qui a un coût pour les finances locales.

Il rappelle la nécessité de comptabiliser les subventions reçues, mais aussi de valoriser dans les comptes les prestations comme la mise à disposition des locaux.

Madame Briat souligne que l'éducation populaire permet au plus grand nombre d'accéder à la culture et au sport. Elle rappelle que le Conseil départemental apporte son soutien à divers types de projets.

Jean Mahinc, Président d'honneur conclut avec l'impératif que de nouvelles personnes rejoignent le Conseil d'administration et s'investissent dans le monde associatif.

L'assemblée générale est close à 20h30 avec le verre de l'amitié.

La Présidente
N. Béjot

Le Secrétaire
D. Lefèvre

Documents annexes :

- liste des présents et des excusés
- rapport d'activité de la Présidente
- compte de résultat de l'exercice
- rapport du censeur bénévole
- fiche d'inscription aux activités
- liste des membres du Conseil d'administration